

Séance du 12 décembre 2016

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Sainte-Monique tenue à la salle des délibérations de l'hôtel de ville, lundi le 12 décembre 2016 à 19H00.

Présences : Mme Dolorès Boily, mairesse,
M. Gilles Cayouette, conseiller # 2
Mme Suzanne Larouche, conseillère # 3
M. Jacques Vachon, conseiller # 4
M. Mario Desbiens, conseiller # 5
M. Bruno Boily, conseiller # 6

Absence : M. Pascal Gauthier, conseiller # 1

Il y a quorum à cette séance qui est présidée par Mme Dolorès Boily, mairesse. Est également présent, Gilles Boudreault, directeur général par intérim.

Ouverture et mot de bienvenue

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous et procède à l'ouverture de la séance.

Résolution # 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Suzanne Larouche, appuyé par M. Gilles Cayouette et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter, séance tenante, l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture et mot de bienvenue.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Acceptation des prévisions budgétaires 2017.
4. Période de questions concernant les prévisions budgétaires 2017.
5. Levée de l'assemblée.

Il est en outre résolu que les membres du conseil municipal renoncent à l'avis de convocation étant tous présent.

Résolution # 2 Acceptation des prévisions budgétaires 2017.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte- Monique doit accepter des prévisions budgétaires pour l'année 2017 conformément aux articles 954 et suivant du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT la présentation faite à cette séance d'un résumé des prévisions budgétaires 2017;

<u>REVENUS</u>	<u>ESTIMÉ</u>	<u>BUDGET 2016</u>	<u>BUDGET 2017</u>
TAXES MUNICIPALES			
Taxe foncière	518 000 \$	505 381\$	524 000\$
Cotisations aux associations de villégiature			
EAU	148 500 \$	147 382\$	149 500\$
ÉGOUTS	52 750 \$	52 611 \$	53 000 \$
ORDURES	103 500 \$	103 442\$	104 000\$
DÉNEIGEMENT	7 500 \$	7 220 \$	7 700 \$
BOUES DE FOSSES SEPTIQUES	11 000 \$	10 501 \$	11 500 \$
CENTRALE 911	0 \$	0 \$	5 000 \$
TOTAL DES TAXES MUNICIPALES	841 250 \$	826 537 \$	854 700 \$
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	1 062 792 \$	1 067 573 \$	1 102 402 \$
SERVICES RENDUS	81 108 \$	500 994 \$	94 339 \$
PERMIS, IMPOSITION DE DROITS ET INTÉRÊTS	69 792 \$	0 \$	33 655 \$
TRANSFERTS DES GOUVERNEMENTS	155 032 \$	44 689 \$	152 603 \$
TOTAL DES REVENUS	2 209 974 \$	2 439 793 \$	2 237 699 \$

	ESTIMÉ	BUDGET	BUDGET
<u>DÉPENSES</u>			
	2016	2016	2017
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	548 001 \$	403 551 \$	408 814 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	178 404 \$	177 352 \$	185 999 \$
TRANSPORT	462 901 \$	462 942 \$	458 120 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	215 609 \$	235 579 \$	249 626 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	9 876 \$	4 000 \$	10 000 \$
URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	119 470 \$	110 011 \$	100 534 \$
LOISIRS ET CULTURE	198 864 \$	157 160 \$	154 626 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	467 930 \$	889 198 \$	110 088 \$
REMBOURSEMENT DE CAPITAL ET AFFECTATIONS	0 \$	0 \$	559 892 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 201 056 \$	2 439 793 \$	2 237 699 \$
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>8 918 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>

Il est proposé par M. Gilles Cayouette, appuyé par M. Bruno Boily et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'accepter, séance tenante, les prévisions budgétaires 2017 telles que résumées précédemment et d'en transmettre un résumé, communément appelé : document explicatif à trous les citoyens et citoyennes par la poste.

Il est en outre résolu que le préambule et les prévisions budgétaires 2017 détaillées fassent partie intégrante de la présente résolution.

Période des questions concernant les prévisions budgétaires 2017.

Plusieurs citoyens ont posé des questions concernant les prévisions budgétaires pour lesquelles ils ont reçu des réponses de la part des membres du conseil.

Résolution # 9 Levée de l'assemblée

Attendu que tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ont été traités,

En conséquence, il est proposé par Mme Suzanne Larouche et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée.

La séance est levée à 19h15.

Dolorès Boily, mairesse

Gilles Boudreault, dg par intérim